

Corporations et syndicats ouvriers

d'entre nous en raison de vos nouvelles fonctions, mais vous savez sans doute que la loi sur l'examen de l'investissement étranger est également en cours de révision; et les auteurs du bill feront le lien entre le bill S-10, le projet de loi sur les coalitions, la loi sur l'examen de l'investissement étranger et la nouvelle loi sur les brevets. Tout cela est interdépendant. Voilà qui assurera la structure permettant d'imposer une réglementation arbitraire au secteur qui crée la richesse du pays. J'ignore si, en tant que député, je peux faire quoi que ce soit à ce sujet, à part user de mon privilège de député pour prendre la parole à la Chambre et prévenir mes collègues de ce qui se passe, mais je ne veux pas vivre dans une société structurée.

M. Collette: Anarchiste!

M. Huntington: Nous sommes si près de l'anarchie dans notre pays, cher collègue, que vous ne vous en rendez même pas compte.

M. Collette: Vous êtes un anarchiste.

M. Huntington: Non, je ne le suis pas. Vous m'aviez déjà traité de raciste en décembre 1974, et la suite a prouvé que vous aviez tort. Monsieur l'Orateur, le député me traite d'anarchiste. Il ne sait pas de quoi il parle.

M. Collette: Vous ne voulez pas de structure, vous êtes donc un anarchiste.

M. Huntington: Je ne veux pas de structure. Je veux des lois qui définissent le bon comportement et les règles en vertu desquelles nous pouvons exercer nos activités sans crainte d'intervention arbitraire dans la vie des citoyens et des créateurs de la richesse du pays. Voilà ce que je veux.

M. Collette: Dictateur!

M. Huntington: Le député me traite de dictateur. Il est tellement conditionné et tellement habitué à penser en termes de gains politiques et de stratégies politiques qu'il ne peut même pas entrouvrir les yeux pour laisser entrer un peu de lumière, au moins pour se demander si son interlocuteur ne pourrait pas avoir raison. C'est tout ce que je demande. Demandez-vous s'il ne se pourrait pas que j'aie raison. Peut-être le député ne s'est-il pas documenté autant que moi sur cette question, mais c'est une des raisons pour lesquelles je siège à la Chambre. Voilà de nombreuses années que je vois opérer les forces du changement dans un pays que j'ai toujours aimé et respecté profondément.

M. Collette: Qu'y a-t-il de mal au changement?

M. Huntington: Il n'y a rien de mal au changement. Il intervient quotidiennement dans notre vie, mais je ne comprends pas pourquoi le gouvernement tient à remplacer un système qui a si bien réussi à protéger les libertés. Je comprends mal pourquoi on ne cherche pas plutôt à corriger les lacunes et les imperfections de la common law. Voilà ce que nous devrions faire au lieu de changer la structure et de brandir la menace d'une intervention arbitraire. On devrait prévenir la possibilité qu'un agent des pêches fasse par exemple la menace suivante: «Vous avez intérêt à faire ce que je vous demande, car j'ai un ami qui travaille au ministère du Revenu.»

Si d'autres députés n'ont pas connu cela, je puis leur montrer au moins cinq cas documentés de ce genre. Je peux citer encore le cas d'un fonctionnaire qui a menacé un fournisseur en lui disant qu'il avait des amis au ministère du Revenu. C'est

ce genre de chose que je dénonce. Je ne veux pas parler des cas où je peux avec raison profiter d'une politique fiscale, d'une mesure d'encouragement qui peut me permettre à moi, à des actionnaires ou à des associés de prendre un risque dans l'espoir de créer une entité rentable. Le gouvernement actuel voudrait maintenant que nous venions quémander des subventions, des crédits d'impôt et tout le reste. Or, monsieur l'Orateur, le problème qui existe—et encore une fois certains esprits imperméables comme ceux du député d'en face ne laisseront pas la moindre étincelle de connaissances s'infiltrer dans leurs têtes; seuls les magnats, les grandes sociétés, les multinationales qui dissimulent leurs recettes en frais généraux ont les moyens d'embaucher suffisamment de personnel pour défendre leurs intérêts, faire des démarches auprès du gouvernement et de prendre tout le temps nécessaire pour traiter avec les bureaucrates dans les coulisses.

● (1620)

Une voix: Le député est aveuglé par l'ambition.

M. Huntington: Nous étudions une question sérieuse aujourd'hui. Hier, j'ai posé une question au premier ministre (M. Trudeau) et comme ma question supplémentaire était un peu trop longue, M^{me} le Président ne m'a pas laissé le temps de finir, mais à propos de cette même question, monsieur l'Orateur—j'espère que ce n'est pas à cause de moi, monsieur, que vous semblez aussi mal à l'aise dans le fauteuil. Cependant, j'ai remarqué que l'éditorial du *Globe and Mail* d'hier portait sur la même question que j'avais soulevée, la malédiction de l'interventionnisme. Le député d'en face ferait bien de méditer sur cet éditorial. Je sais qu'il ne va probablement jamais plus loin que les gros titres de la première page, mais il arrive parfois que l'on trouve aux pages de l'éditorial l'essentiel des préoccupations du public.

Je prends le temps de réitérer encore une fois, monsieur l'Orateur, l'inquiétude que je ressens devant cette menace à ma liberté et à celle de mes électeurs. Nous courons un grand risque si nous permettons au gouvernement de légiférer en fonction de principes structuralistes et interventionnistes pour nous imposer un système arbitraire où nous serons forcés de quémander le chapeau à la main. Les libertés individuelles disparaissent graduellement. Comme je suis ici en train de tenir de tels propos et que j'en ai dit bien d'autres dans le passé, et comme j'ai le courage de mes opinions, monsieur l'Orateur, je sais très bien que je n'obtiendrai aucune subvention ni crédit d'impôt, car je suis un mauvais sujet. C'est de cette façon que tout se passera. Ils nous mettront tous au pas avec le bill S-10, la constitution et les bills sur l'énergie. Nous nous abandonnons à une société structurée et contrôlée et il est temps que les députés se réveillent. Il est grand temps que la population s'en rende compte. Des projets de loi comme le bill S-10, avec leur caractère omnibus et la confusion que suscitent tous leurs amendements, ont pour objet de camoufler leurs objectifs.

Le gouvernement prétend que 70,000 petites entreprises n'auront pas à faire de rapport, et qu'on leur a épargné ce fardeau bureaucratique. Le député de York-Peel (M. Stevens) a dit la même chose aux dernières élections, et voici que l'on cherche maintenant à recycler l'idée. Nous avons repoussé le seuil, comme il fallait le faire, bien sûr, le portant de \$250,000 d'actif ou de \$500,000 en ventes, à 5 millions de dollars d'actif et à 10 millions de dollars en ventes. Nous avons exempté